

LE SÉNAT

COMITÉ PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 26 mai 1965.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel on a renvoyé le bill S-8 concernant la Société centrale d'hypothèques et de logement, et le logement, se réunit aujourd'hui à 10 heures du matin.

Le sénateur PAUL-H. BOUFFARD occupe le fauteuil.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Messieurs les sénateurs, nous avons deux bills, le bill S-8 concernant la Société centrale d'hypothèques et de logements, et le bill C-104, la Loi nationale de 1954 sur l'habitation. Nous sommes très heureux que le ministre soit ici pour expliquer les bills et les présenter.

Les membres du Comité ont accepté qu'on fasse un rapport sténographié des délibérations du Comité relativement à ces bills.

Les membres du Comité ont accepté de soumettre un rapport recommandant de permettre qu'on imprime 800 copies anglaises et 300 copies françaises des délibérations du Comité relatives à ces bills.

Le sénateur POULIOT: Avant que le ministre prenne la parole, je désire lui souhaiter la bienvenue à ce Comité. J'estime que le ministre est un homme tout à fait extraordinaire en ce sens qu'il détient le portefeuille du ministère le plus complexe, celui de la Citoyenneté et de l'Immigration. En plus de cela, il a accepté les responsabilités du ministère des Postes; il est de plus responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement. J'estime qu'il est un modèle pour les autres, et je lui souhaite beaucoup de succès.

Je désire attirer l'attention du ministre sur l'excellent discours prononcé par le sénateur Donald Smith hier soir lorsqu'il a présenté le bill. Il a parlé comme l'aurait fait un avocat d'expérience.

Le sénateur FLYNN: S'agit-il d'un compliment?

Le sénateur POULIOT: Il s'agit d'un véritable compliment.

L'honorable J. R. Nicholson, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration: Monsieur le président, messieurs les sénateurs, j'aimerais tout d'abord remercier mon vieil ami, le sénateur Pouliot, pour ses bonnes paroles. Je l'ai entendu alors qu'il siégeait à la Chambre des communes, et il n'était pas toujours aussi flatteur qu'il l'a été aujourd'hui. A cause de cela, je sais que lorsqu'il lance des fleurs, il est sincère, et ses compliments viennent du cœur. Je suis profondément touché par ses bonnes paroles.

Monsieur le président, messieurs les sénateurs, au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale on a proposé maintes modifications à notre Loi nationale de l'habitation. De façon générale, ces modifications ont reçu l'appui entier de tous les partis. Après avoir lu attentivement les séries des modifications apportées au cours des années, je puis affirmer que, chaque fois, les modifications effectuées au cours des 20 dernières années ont constitué un pas